

Vendredi 25 mars à MIDI	- Début de la saisie des demandes de participation à la phase intra-académique via I-Prof (https://bv.ac-lyon.fr/iprof) - Début de saisie des préférences (pour les TZR)
Mardi 5 avril à MIDI	- Fin de saisie intra - Fin de saisie des préférences (pour les TZR)
Mardi 5 avril	- Envoi des confirmations dans les établissements
Vendredi 8 avril	- Date limite d'envoi au médecin, conseiller technique de la rectrice, des dossiers relatifs aux demandes d'affectation prioritaire sollicitées par les agents : <ul style="list-style-type: none"> • ayant déposé un dossier de demande de RQTH à la MDPH • ayant un enfant malade et non bénéficiaire d'une reconnaissance AEEH
Vendredi 8 avril	- Retour des confirmations et des pièces justificatives.
Mardi 26 avril	- Envoi des préférences aux personnels concernés
Mardi 17 mai	- Affichage des barèmes
Lundi 23 mai	-Date limite de réception des demandes exceptionnelles de modification de vœux pour rapprochement de conjoints refusés - Date limite de retour des préférences (pour les TZR)
Dumardi 24 mai au jeudi 26 mai	-Groupes de travail de vérification des barèmes
Jeudi 26 mai	-Date limite de modification des demandes pour les seuls motifs énoncés à l'article 3 de l'arrêté rectoral du 16/03/2016
Dimanche 29 mai	-Fin d'affichage des barèmes
Entre mardi 14 juin et vendredi 17 juin	-Réunion des instances Paritaires suivant les catégories et les disciplines et communication des résultats
Mi-juillet	-Groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> • révision d'affectation, • affectation sur les postes provisoires.